L'arbre le plus cultivé dans le monde fait partie du paysage calédonien. On retrouve ses usages autant dans les traditions que la vie quotidienne, et ses propriétés ont permis de développer une filière économique depuis plus de 100 ans : la coprahculture. Pour autant, cette dernière s'essouffle depuis un certain nombre d'années. Et si la Calédonie prenait un nouveau tournant ? Aperçu des opportunités actuelles.

Comment se porte le cocotier, l'arbre aux cent usages ?

Source d'opportunités, la filière cocotier, essentiellement axée sur le coprah, est actuellement en quête de transition et de restructuration. Le jeu en vaut la chandelle.

L'HISTOIRE D'UNE FILIÈRE EN DENTS DE SCIE

L'exploitation des cocoteraies sur l'ensemble du territoire date du début du XXe siècle. À Ouvéa, la production atteignait 1 000 à 2 000 tonnes par an jusque dans les années 1950. Pourtant, depuis, la production de coprah décline progressivement, malgré le soutien des collectivités au secteur dans les années 1990, notamment à travers la création de l'huilerie d'Ouvéa, située à la tribu de Wadrilla. De 1 200 tonnes par an dans les années 1970, la production sur l'île est passée à 400 tonnes par an en 1990 et à 157 tonnes en 2018, souligne l'Agence calédonienne de l'énergie (ACE) dans sa note de synthèse de la mission d'évaluation et d'accompagnement au développement de la filière coprah à Ouvéa (mars 2019). En 2004, une nouvelle voie s'était pourtant ouverte pour le coprah, avec la création par Énercal d'une unité de production électrique hybride de 300 KVA pouvant fonctionner à l'huile de coprah et au diesel. Quinze ans plus tard, hélas, les quantités d'huile de coprah produites ne sont pas au rendez-vous, les prix peu attractifs pour les producteurs, et le biocarburant manque de compétitivité par rapport au gasoil et à l'essence, estime la province des Îles dans son bilan.

QUESTIONNER LE MODÈLE ÉCONOMIQUE ET ORGANISATIONNEL DE LA FILIÈRE COCOTIER

Pour autant, il ne s'agit pas de mettre un terme à la coprahculture, mais de l'accompagner dans sa transition. La filière a besoin d'une restructuration en amont et en aval pour retrouver un nouveau souffle. L'ACE note dans ses recommandations le nécessaire renforcement de l'implication des acteurs privés (Énercal, etc.), publics et coutumiers pour moderniser et renforcer l'attractivité du secteur. Processus dans lequel les producteurs ont leur rôle à jouer. Différents axes sont abordés : animation, modernisation des infrastructures, organisation des producteurs, régénération et diversification des débouchés et de l'usage des cocoteraies.
En n'oubliant pas que l'huile de coprah comme biocarburant restera toujours moins rentable que le gasoil, et que le choix d'une énergie verte privilégiant l'économie circulaire devra toujours être assumé par les pouvoirs publics, quels que soient les efforts des acteurs de la filière.

LE COCO SUR LA VOIE DE LA DIVERSIFICATION

Un atelier régional sur la filière cocotier en Nouvelle-Calédonie a eu lieu en décembre 2019 en Polynésie française dans le cadre du programme PROTEGE. Les participants de la province des Îles en sont ressortis convaincus de la nécessité d'améliorer la rentabilité de la filière cocotier, rentable via la diversification de ses productions en valorisant un mode de production durable. Ce nouveau modèle de production à développer à Ouvéa pourrait ensuite servir de référence pour l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie (îles Loyauté et Grande Terre).

Clément Gandet, coordonnateur régional pour la thématique « agriculture et forêt » du programme PROTEGE à la CPS[1], estime que l'atelier régional a permis d'envisager des filières de valorisation rémunératrices, en phase avec les modes de consommation actuels et moins dépendantes des subventions publiques. Parmi celles-ci, l'huile vierge de coco à des

© CPS

HUILE ET HUILE

L'huile de coprah est obtenue par voie sèche à partir du coprah, lui-même produit selon différents traitements thermiques : au soleil ou à l'aide d'un séchoir à chauffage direct ou à air chaud. Sa qualité dépend de la régularité du séchage et des risques de « pollution » par les produits de combustion. L'huile est extraite du coprah mécaniquement ou par solvant. C'est l'huile brute de coprah qui est utilisée par Énercal à Ouvéa. Elle peut aussi être raffinée, pour des besoins notamment de cosmétologie (désodorisation, extraction d'insaponifiables...).
L'huile vierge est obtenue par voie humide, à partir du lait de coco, dont est extraite la crème, fermentée puis ensuite purifiée.
Les deux huiles ont toutes deux une forte teneur en acides gras saturés, propriétés intéressantes pour la cosmétologie. L'huile de coco vierge contient de la vitamine E et s'avère plus pure, du fait de sa méthode d'extraction douce : elle est actuellement très plébiscitée par les consommateurs.

BON À SAVOIR

Le cocotier vit une centaine d'années et atteint son pic de productivité à 50-60 ans, soit une cinquantaine de noix pour le cocotier d'Ouvéa.

fins de cosmétologie et de nutrition, et de nombreux autres produits agroalimentaires (sucre et farine de coco, coco râpé, chips, lait de coco, etc.) qui sont plébiscités par les consommateurs. Un point de vue partagé par la province des Îles Loyauté qui, face au recul depuis plusieurs dizaines d'années de l'utilisation de l'huile de coprah en biocarburant, souhaite désormais mieux positionner son huile de coco, notamment sur le marché de l'huile vierge, pour laquelle la demande mondiale explose. Le jeu en vaut assurément la chandelle. Le prix de l'huile de coco vierge se situerait entre 1 500 à 12 000 F le litre à Nouméa[2], contre 180 F le litre d'huile brute de coprah vendu par l'huilerie d'Ouvéa.
L'institution est actuellement en recherche d'expertise et de retours d'expérience des acteurs de Polynésie française sur les marchés alimentaires ou cosmétiques.

Ces opportunités de diversification ont déjà été saisies par Tahiti et Fidji où se sont récemment rendus des Calédoniens avec le cluster NCTI[3]. Pour l'heure, l'huilerie d'Ouvéa n'est pas équipée pour répondre à cette demande. Il sera donc nécessaire d'adapter le process de séchage du coprah et de fabrication des huiles et, dans un deuxième temps, d'appuyer la certification biologique pour une meilleure valorisation des produits. Des perspectives prometteuses pour la filière.

[1] Communauté du Pacifique / [2] D'après une étude de marché réalisée par la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie en 2018 / [3] New Caledonia Trade & Invest

VENTE DE COMPOST ENRICHI ET D'ENGRAIS ORGANIQUE

Pour tous types de cultures.
Sans composants chimiques et totalement hygiénisé.
Tél. : 752 982

ZD